

PROCOLE

EN VUE DE L'ETABLISSEMENT

D'UN TRAITE DE FUSION

ENTRE LES CAISSES LOCALES

GIVORS ET RHONE GARON

Les soussignés :

- Madame Nadine RAGINEL, agissant en qualité de Présidente de la Caisse locale de «**RHONE GARON**»,
- Monsieur Gilbert CHAVAS, agissant en qualité de Président de la Caisse locale «**GIVORS**»,

Conviennent les modalités suivantes :

FUSION COMBINAISON

- Date prévisible : 1^{er} janvier 2018
- Nom de la nouvelle Caisse locale : **Au fil du Rhône**
- La circonscription de la nouvelle Caisse locale comprend les communes de : Charly, Millery, Montagny, Vernaison, Vourles, Chassagny, Chasse Sur Rhône, Echalas, Givors, Grigny, Loire Sur Rhône, Saint Andéol Le Château, Saint Jean de Touslas, Saint Romain en Gier,
et éventuellement les communes limitrophes
- Le siège social est établi à l'agence de Givors – 3 place Jean Jaurès – 69700 GIVORS Il peut être transféré en d'autres lieux sur simple décision du Conseil d'administration.
- Nombre d'Administrateurs futurs : 15 au maximum sauf les 5 premières années où ce nombre pourra être supérieur, sans pouvoir dépasser le nombre de 30.
- Nom des Administrateurs-fondateurs :

Nadine RAGINEL, Patrick BIOLLEY, Vincent HOPITAL, Carole VIDAL, Franck HOFFMANN, Pierre SCHULZ

Et

Gilbert CHAVAS, Djamel CHIBOUT, Grégory VAUDAINÉ, Marie-Pierre CHATELUS, Maria MOREAU, Karine BESSON, Alain CHAUDIER, Sébastien DELORME, Laurent LIVET, Joris MARTINET, Yves MARTINET, Francis NAUDY, Marie-Paule TATE, Mathieu POULENARD

- Composition souhaitée du futur Conseil d'administration :
 - Président : Laurent LIVET
 - 1^{er} vice-président : Gilbert CHAVAS
 - 2^{ème} vice-président : Nadine RAGINEL
 - 3^{ème} vice-président : Patrick BIOLLEY
 - 4^{ème} vice-président : Djamel CHIBOUT
 - Secrétaire : Karine BESSON
 - Trésorier : Vincent HOPITAL

La base comptable de la fusion soumise aux assemblées générales extraordinaires qui se dérouleront le mardi 06 mars 2018 (Caisse locale Rhône Garon No. SIREN 49012789100011) et le vendredi 16 mars 2018 (Caisse locale de Givors No. SIREN 32221419800036), se fera par apport de tous les actifs des Caisses locales «Rhône Garon » et «Givors» à la nouvelle Caisse locale «Au fil de l'eau» qui prendra en charge les passifs des Caisses locales absorbées.

Madame Nadine RAGINEL et Monsieur Gilbert CHAVAS déclarent que ce protocole d'accord a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration de leur Caisse locale respective en vue de l'établissement d'un traité de fusion entre les Caisses locales «Rhône Garon» et «Givors ».

Fait le 12 décembre 2017, à Givors

Caisse locale « Rhône Garon»

La Présidente

Nadine RAGINEL

Caisse locale «Givors»

Le Président

Gilbert CHAVAS